



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

27/05/2026

Pour l'abrogation du décret du 20 mai concernant les droits d'inscriptions universitaires : une interview de la Fédération Syndicale Étudiante de Sorbonne Université

La question des frais d'inscription en forte hausse à propos des étudiants étrangers, hors Union Européenne, vient d'être confirmée par un décret du 20 mai. Cette mesure soulève la colère des étudiants et suscite de nombreuses réactions dans l'enseignement supérieur et la recherche. La Fédération Syndicale Étudiante, avec d'autres organisations syndicales d'étudiants et de personnels rejette cette mesure et participe aux initiatives et manifestations pour la combattre. Nous avons à ce sujet posé quelques questions à la FSE de Sorbonne Université.

Question 1.

La question des frais d'inscription en forte hausse pour les étudiants étrangers, hors Union Européenne, vient d'être confirmée par un décret du 20 mai. Quelle est la position de la FSE à ce sujet?

Notre syndicat a, et tiendra toujours une position claire sur toutes mesures, décrets et lois racistes mises en place par la réaction. La discrimination des étudiants selon leurs provenances, la mise en place de frais différenciés, sont des pas conséquents dans le processus de libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'assume ouvertement le gouvernement en totale complicité avec certaines présidences universitaires. Cette mesure s'inscrit dans un calendrier bien défini, nul n'est dupe quant à la finalité de cette énième attaque raciste, la défense des droits étudiants est notre priorité. Nous l'affirmons et maintenons, la seule et unique position à tenir est l'abrogation du décret. La réponse que nous soutenons doit être unitaire et non celle d'un compromis, ni d'un "recul" comme beaucoup le demandent. La Fédération Syndicale Étudiante dans la lignée de ses mobilisations ne joue pas la carte de la compromission, défendre l'abrogation n'est pas utopique mais bien une chance d'affirmer notre soutien aux étudiants étrangers. **Pour l'abrogation du décret du 20 mai sur les droits d'inscriptions universitaires : une interview de la Fédération Syndicale Étudiante de Sorbonne Université**

La question des frais d'inscription en forte hausse pour les étudiants étrangers, hors Union Européenne, vient d'être confirmée par un décret du 20 mai. Cette mesure soulève la colère des étudiants et suscite de nombreuses réactions dans l'enseignement supérieur et la recherche. La Fédération Syndicale Étudiante, avec d'autres organisations syndicales d'étudiants et de personnels rejette cette mesure et participe aux initiatives et manifestations pour la combattre. Nous avons à ce sujet posé quelques questions à la FSE de Sorbonne Université.

Question 2.

Une première initiative nationale de protestation a eu lieu la semaine dernière. La FSE y était présente : comment voyez-vous la suite du mouvement?

Les mobilisations à l'échelle nationale sont l'une de nos meilleures armes face à la bourgeoisie. Les mouvements lancés dans les différents cadres inter-facs appellent à l'unité, la ligne défendue doit, à l'image de l'appel suivre un objectif précis et défini. Seule la lutte et l'unité autour d'une réponse claire amènera à la défaite inéluctable de la classe dirigeante. Les opportunistes, corporatistes et autres organisations aux réponses flous doivent s'unir sur

le mot d'ordre suivant: l'université ouverte à tous. Défendre et mobiliser à l'intérieur et à l'extérieur de nos facultés nous mènera à la victoire.

Les journées de mobilisations nationales appelées localement sont soutenues par la FSE, syndicat pro et étudiants portent en eux cette lutte commune.

Nous ne pouvons adopter une position attentiste, croire à un soulèvement spontanés des étudiants et personnels, année après année subissant les coups orchestrés toujours plus forts des gouvernements et présidents, est une posture néfaste au mouvement. Le pessimisme gagne de plus en plus de terrain, ne saccageons pas nos forces derrière une vision n'amènent que dégoût et méfiance, organisons-nous, luttons unitairement sur nos campus jusqu'à la fermeture administrative, mobilisons les étudiants entassés dans les Cités Universitaires.

Question 3.

Cette mesure semblant "isolée" n'est-elle pas un élément d'une transformation profonde de l'enseignement supérieur vers un système ultra-concurrentiel et ultra-sélectif ?

Cette mesure n'a rien d'isolé, elle s'inscrit dans une transformation profonde et réactionnaire de l'enseignement supérieur et de la recherche. Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs organisent méthodiquement la libéralisation de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'en faire un système ultra-concurrentiel, sélectif et privé.

Du processus de Bologne à la réforme LMD, de la LRU à Parcoursup, jusqu'à "Bienvenue en France" et la LPR, chaque réforme a participé à la destruction progressive d'un enseignement supérieur accessible à tous. L'autonomie financière des universités, la mise en concurrence des établissements, la précarisation des étudiants et des personnels sont les différentes étapes d'un projet politique réactionnaire.

L'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers n'est donc pas une mesure isolée mais bien un nouveau pas vers la privatisation de l'université. Derrière le discours de "l'attractivité internationale", le gouvernement assume une logique élitiste visant à sélectionner les étudiants selon leurs moyens financiers et leur origine sociale. Cette offensive ouvre également la voie à une hausse généralisée des frais d'inscription concernant l'ensemble des étudiants.

Nous refusons la libéralisation de l'ESR. L'enseignement doit rester un droit accessible à tous et non devenir un privilège réservé à une minorité capable de payer. Face à cette offensive réactionnaire, seule une mobilisation large et unitaire permettra d'imposer un véritable rapport de force pour faire annuler cette mesure.

Question 4.

La FSE est une jeune organisation étudiante, en quoi se distingue-t-elle des autres ?

Nous avons un ancrage sur le terrain. Nous concevons le syndicalisme comme une pratique quotidienne de lutte, au contact direct des étudiants. Présents tout au long de l'année, nous discutons avec les étudiants lorsqu'on organise des tables, des villages, du tractage ou encore des projections. Cette présence constante permet un travail d'accompagnement concret des étudiants dans leurs démarches, qu'il s'agisse de l'assistance sociale, des commissions disciplinaires ou des relations avec l'administration. Il s'agit également de mobiliser ces étudiants sur des questions telle que Bienvenue en France 2.

De plus, nous sommes un syndicat de lutte. Nous construisons un rapport de force par notre combativité et notre mobilisation. Nous refusons tout compris avec les institutions bourgeoises et ainsi nous obtenons des victoires concrètes que ce soit l'envahissement des 70 ans du CROUS, l'annulation de la venue safran et Thales au forum des métiers à Sorbonne Université ou encore l'obtention de bourses, logements ou aides sociales pour les étudiants. Mais aussi la participation à des campagnes nationales comme la campagne de libération de George Ibrahim Abdallah.